

Association de Gestion et de Comptabilité
du Lot

430, avenue Jean Jaurès CS 60199

46004 CAHORS Cedex 9

SIRET : 318 394 673 000 12

Tél : 05 65 23 22 30

Agences : Cahors, Le Payrat, Planioles, St Céré,
Souillac, Puy l'Evêque, Vayrac

CONTRAT DE PRESTATIONS PONCTUELLES

Nom Prénom : _____

Dénomination Sociale : SARL FOURNIL D'ASSIER

Adresse : 176 route de Cardaillac

46100 CAMBURAT

N° Adhérent : 10022

Intervenant AGC	Code Interne	Nature de la Prestation	Montant TTC	Montant HT
SERVICE JURIDIQUE	256	Procédure prise d'activité société	120,00 €	100,00 €
			0,00 €	
			0,00 €	
			0,00 €	
TOTAL			120,00 €	100,00 €

Détail des Travaux

Observations :

Hors frais d'organismes

HONORAIRES

Total HT : € 100,00

TVA : 20

Total TTC : € 120,00

Toute intervention réalisée en sus du présent contrat fera l'objet d'un complément de facturation

MODALITES DE PAIEMENT

☐ Prélèvement ☒ Chèque ☐ Virement

☒ 1 échéances de 120,00 € TTC

Le / / Le / /

Le / / Le / /

BON POUR ACCORD

Pour l'AGC du Lot et par délégation,

Le service juridique

Signature :

Fait à Cahors Le 01/12/22

Signature de l'adhérent précédée de « Lu et approuvé »

Lu et approuvé
SARL FOURNIL D'ASSIER

Si suite à la signature des présentes, et dès lors qu'une rencontre a eu lieu ou qu'un projet a été établi, l'adhérent ou les personnes signataires des présentes décident de ne pas finaliser le projet, ceux-ci seront tenus au paiement des travaux engagés et ce, sur une base d'au moins 50% du montant HT de la prestation.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance des conditions générales au verso